

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

**SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN**

57640 CHARLY-ORADOUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN**

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le **10 JUIN 2026**
ID : 057-200075798-20260528-12S20260528D005-DE

délibération :
D_2026_3_5

L' an deux mille vingt six, le jeudi 28 mai à 18 h 00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Monsieur BALLARINI Jean-Louis, ;membre du conseil syndical.

Nombre de délégués en
exercice : 13

Date de convocation du : 09 Mai 2026

Présents : 10

Titulaires : Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Madame MARQUES Maria, Monsieur OBERLÉ Francis, Monsieur FREY Nicolas, Monsieur LOMANTO Joseph, Monsieur RAVAINÉ Nicolas

Votants : 10

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur POINSIGNON Henri

**Objet : COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2025**

Absent(s) : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur KOULMANN Denis, Madame BERGER Delphine

Excusé(s) : Monsieur TURCK Gilbert

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Louis BALLARINI

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des ruisseaux du Haut-Chemin ;
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les dispositions relatives au Compte Financier Unique ;
Vu le budget primitif de l'exercice 2025 ;
Vu le Compte Financier Unique présenté pour l'exercice 2025 ;
Considérant que le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice ;
Après avoir entendu l'exposé de la Présidente ;

La Présidente quitte la séance au moment du vote, conformément aux dispositions applicables à l'approbation du compte ;

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BALLARINI, 1ER Vice-Président, Président de séance désigné,

DÉLIBÈRE

Monsieur Jean-Louis BALLARINI présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dont les résultats sont les suivants :

SECTION	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Résultat de l'exercice N	Résu
			d
BUDGET PRINCIPAL			
Fonctionnement	243 915,38 €	169 418,49 €	356 493,88 €
Investissement	8 651,97 €	26 095,72 €	34 747,69 €
TOTAL	252 567,35 €	195 514,21 €	391 241,57 €

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
 Reçu en préfecture le 03/06/2026
 Publié le 7 0 JUIN 2026
 ID : C57-200078798-20260528-12S20260528D005-DE

Le Conseil Syndical constate la concordance entre les données du Compte Financier Unique et celles du comptable public.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique.

Adoptée à l'unanimité.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
 Jean-Louis BALLARINI

Emis le 28/05/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

La Présidente,
 Delphine BERGER


